

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Chambre des métiers de l'artisanat : les choses se précisent

GMNN
Libreville/Gabon

LES activités de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat (CNMA) se concrétisent sous la conduite de sa directrice générale, Rachel Ebaneth, nommée lors du Conseil des ministres du 13 septembre écoulé. La CNMA, située au centre-ville de Libreville, a fort à faire au regard de la variété et du grand nombre de ses missions. Entre autres : élaborer un répertoire des artisans ; mettre à jour la nomenclature des métiers du secteur de l'artisanat ; promouvoir ce secteur pour créer les emplois et contribuer à la croissance ; offrir les formations techniques et organiser les stages en gestion,

management et comptabilité, mais aussi et surtout structurer les filières de production et des services artisanaux. La Chambre n'aura ainsi pas attendu son inauguration pour entrer de plain-pied dans ses missions. La preuve, une équipe d'experts de la Chambre des métiers et d'artisanat de France a effectué, le 24 septembre dernier, plusieurs sessions de formation des artisans au " coaching des projets et en maintenance informatique ".

La Chambre procédera, à travers ses activités et ses missions, à la mobilisation des artisans en vue de constituer un groupe d'acteurs économiques organisés susceptibles de contribuer à la création de la valeur ajoutée indispensable au développement du Gabon. Pour ce faire, elle a le devoir de répondre aux



Le ministre Hugues Mbadinga Madiya lors de la visite de la Chambre des métiers de l'artisanat.

préoccupations et aux besoins spécifiques des entrepreneurs et des entreprises de petite taille. " Le secteur artisanal est constitué de plusieurs métiers, sous la forme de très petites entreprises (TPE) qui sont insuffisamment structurées et organisées. Grâce à la chambre des métiers, nous allons pouvoir

procéder au renforcement des capacités techniques, entrepreneuriales, commerciales et organisationnelles des artisans, tous métiers confondus ", a confié Mme Ebaneth. Le ministre des Petites et moyennes entreprises, Hugues Mbadinga Madiya,

qu'accompagnaient, pour la circonstance, des représentants de l'ambassade de France avait assisté à la clôture de ladite formation. Occasion pour le membre du gouvernement de féliciter les stagiaires avant de se réjouir de leur forte implication dans ces apprentissages.

Pêche: le bureau d'AWFISHNET

Gabon en place

JMN
Libreville/Gabon

LE Gabon vient de rejoindre les 13 pays de l'Union africaine membres du réseau des femmes africaines transformatrices et commerçantes de poisson (AWFISHNET). L'élection des membres du bureau exécutif de ce réseau sur le plan national, a eu lieu mardi dernier dans un hôtel de Libreville, à l'issue d'un atelier organisé sous la supervision de l'Union africaine-Bureau interafricain des ressources animales (UA-Bira). L'adoption du projet de constitution et des règles de procédure de cette plateforme a constitué l'essentiel des travaux, avant la mise en place du bureau exécutif d'AWFISHNET Gabon. Lequel est composé de: Nina Ricci Minguie épouse Moutendy (présidente) Marie-Anne Mbot (vice-présidente), Levedy Céleste Lossangoye (secrétaire générale), Brigitte



Le bureau gabonais d'AWFISHNET posant pour la postérité.

Bousseye (secrétaire générale adjointe), Jeanne Assengone (trésorière), Brigitte Ignanga (trésorière adjointe), Geneviève Bikene Bi-Nze (représentante des handicapés) et Nelly Nkare Minko (représentante des jeunes).

À noter que l'objectif général d'AWFISHNET est de contribuer à l'amélioration du bien-être, des conditions de travail et des revenus des femmes dans le secteur de la pêche et, plus particulièrement, dans le secteur post-récolte, au sein des États membres de l'Union africaine.

Transport terrestre: Mayelia s'invite dans le contrôle technique

GMNN
Libreville/Gabon

UNE nouvelle entreprise spécialisée dans les visites techniques des poids lourds et des autres types de véhicules a fait son entrée sur le marché gabonais des contrôles techniques.

" Mayelia Automotive " a reçu son agrément technique mardi dernier à Libreville des mains du ministre des Transports, Brice Constant Paillat. L'occasion a été mise à profit pour signer le cahier des charges que devra respecter cette entreprise. Un document comportant des indications sur les conditions dans lesquelles devra être exercée cette activité. " Nous avons pour ambition de nous tenir aux côtés des gouvernements africains pour les aider dans la mise en œuvre des politiques de sécurité routière ", a indiqué David Fofana, pré-



Brice Constant Paillat remettant l'agrément technique au PDG de Mayelia.

sident-directeur général de ladite société. L'entreprise propose une offre technique qu'elle estime capable de moderniser le système du contrôle technique. Une fois installée, ses activités devraient permettre de générer des emplois et des recettes additionnelles pour les caisses de l'État. Selon le directeur, en Côte d'Ivoire, ses

équipes actuelles traitent environ 600 véhicules par jour, avec un effectif de près de 200 employés. Pour la première phase du projet au Gabon, près de 150 emplois fixes sont prévus, avec l'ouverture de centres de contrôle technique fixe et mobile à Libreville et à Port-Gentil. La deuxième phase prévoit une expansion dans le reste du pays.